

La paix entre les peuples, l'égalité sociale, la liberté d'expression et de manifestation sont incompatibles avec l'état d'urgence.

Ceux qui, au nom de Daech, ont fait subir à Paris et à Saint-Denis un moment d'inhumanité absolue ne nous feront pas céder. Rien ne peut justifier ces assassinats, ici ou ailleurs. Chacune des victimes vit en nous parce que nous appartenons à la même humanité. Nous nous devons de réfléchir aux réponses que notre société doit apporter à ces actes. C'est la démocratie qui est mise à mal quand le Parlement est appelé à délibérer d'un jour à l'autre, sous la pression de l'émotion et des assauts de démagogie de responsables politiques qui cultivent la peur.

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'un ni l'autre, et finit par perdre les deux » Benjamin Franklin.

Après la prorogation de l'état d'urgence et l'extension des pouvoirs de police, d'autres mesures sont encore annoncées par le président de la République. **Rien ne doit nous faire sortir de l'état de droit et nous priver de nos libertés. L'état d'urgence ne peut devenir un état permanent et les conditions de sa mise en œuvre ne sauraient entraver la démocratie sociale, l'exercice de la citoyenneté et le débat public.** Depuis 1986, les lois accordant plus de pouvoirs aux forces de l'ordre, organisant une justice d'exception et restreignant nos libertés au prétexte de lutter contre le terrorisme, s'empilent. Avant de modifier la loi et de conférer à l'État des pouvoirs accrus, il faut que celui-ci s'interroge sur ce qui n'a pas permis d'éviter une telle abomination.

La réponse des autorités se veut martiale, elle n'est pas pour autant une assurance de sécurité et ne garantit en rien le respect de nos libertés. Vouloir priver de leur nationalité jusqu'aux personnes nées françaises, c'est délivrer une nouvelle fois le message d'une France divisée. Le silence du président de la République, lors de la réunion du Parlement, sur l'indispensable engagement de l'État en faveur de l'égalité des droits, de la justice sociale, sur le développement des services publics, contre toutes les discriminations et contre toutes les manifestations de racisme, accroît dramatiquement le sentiment d'exclusion que vit toute une partie de notre société. Il donne ainsi un peu plus corps à la stigmatisation croissante qui s'exerce, mettant en péril notre capacité de vivre ensemble.

Nous voulons que ces dramatiques événements soient, au contraire, l'occasion de construire un autre chemin que celui qui nous est proposé. Un chemin qui refuse de désigner des boucs émissaires et qui refuse que la France soit en guerre contre elle-même. Un chemin qui donne à la paix et à l'égalité des droits toute leur place et qui s'engage en faveur d'une France solidaire, ouverte à l'autre, accueillante, libre et fraternelle.

Les propos abjects et violents pullulent sur les réseaux sociaux, or des lois contre le racisme, la xénophobie, l'appel à la haine existent, le devoir de chaque citoyen est de les faire appliquer. Nous appelons les femmes et les hommes de ce pays à rester solidaires et à lutter contre toute forme de racisme. Nous appelons aussi à la défense des libertés car nous ferons prévaloir en toutes circonstances notre liberté d'information, d'expression, de manifestation et de réunion.

L'état d'urgence est utilisé pour museler les mobilisations citoyennes, comme cela a malheureusement été le cas dernièrement: une trentaine de militants écologistes ont été assignés à résidence administrative, des centaines ont été mis en garde à vue. On ne peut être qu'effarés par l'utilisation liberticide de cette loi d'exception que pourraient faire certains partis susceptibles d'arriver au pouvoir.

Cette situation particulièrement difficile que nous traversons ne doit pas nous faire oublier les combats que nous devons continuer à mener de façon unitaire: **lutte contre la casse du code du travail,**

pour la défense de l'environnement, pour la solidarité, pour l'accueil des migrant-e-s et réfugié-e-s, pour l'égalité, pour la justice sociale et la démocratie, pour la liberté d'expression et de manifestation.

L'Union européenne et nos gouvernements ne suspendent pas leurs plans d'austérité, ne suspendons pas nos mobilisations ! Nous devons faire vivre la liberté de revendiquer et de manifester et répondre présents à toutes les mobilisations en cours et à venir.

Il n'y a pas de paix sans justice

Il n'y a pas de justice sans justice sociale

Il n'y a pas de justice sociale sous état d'urgence

Clermont-Ferrand, le 10 décembre 2015